

www.lestactiles.be

Méthodologies d'approche pour le bon développement de l'utilisation des nouvelles technologies

Vincent Collin*
Pierre Muraille**



1. Les constats

Depuis 5 ans, le marché des aides techniques destinées aux personnes handicapées est en pleine évolution. Ce mouvement de fond vers du matériel « grand public » concerne tant les personnes déficientes visuelles que toutes les autres personnes porteuses d'un handicap. A titre d'exemple, en 2014, Le Centre de Ressources et d'Evaluation des Technologies adaptées aux personnes Handicapées (CRETH) recommandait du matériel «grand public» dans près de 50 % de ses expertises.

Pour toute personne, l'utilisation des ordinateurs, tablettes et autres smartphones révolutionne l'ensemble des activités au quotidien !

En voici quelques exemples :

- Le marché du CD devient mp3 et streaming ;
- 3.5 millions de belges font leur déclaration fiscale en ligne ;
- Le bottin téléphonique a disparu ;
- La majorité des réservations hôtelières se fait via un site internet ;
- Ma montre prend mes paramètres corporels ;
- Les réseaux sociaux envahissent nos vie ;
- Le marché des appareils photo est en crise ;
- ...

2. Avantages et Inconvénients pour l'utilisateur en situation de handicap

Toute évolution (révolution) met en avant des difficultés mais est aussi source d'opportunités.

Quelques opportunités :

- + Le coût ! Les technologies «grand public » sont plus avantageuses que le matériel développé spécifiquement pour les personnes handicapées.
- + Le matériel est identique à celui utilisé par les personnes sans handicap. Il est donc moins discriminant.
- + Le matériel est connu du grand public. Plus facile donc d'échanger ou de s'entraider entre utilisateurs porteurs d'un handicap ou pas.
- + ...

Quelques difficultés :

- Une majorité de fournisseurs de matériel « grand public » ne maîtrise pas les caractéristiques des paramétrages spécifiques au handicap.
- Tant le matériel que les applications évoluent très rapidement ! Dès lors, il devient difficile de faire un choix, à savoir : faire une mise à jour ou acheter un nouveau produit ? D'autant plus quand l'aspect marketing peut grandement influencer l'utilisateur.
- Les outils tactiles sont multi usages ; ainsi chaque utilisateur s'approprie le matériel selon son projet individuel, ses besoins,... L'utilisation est donc personnelle ! Il n'y a plus de règle commune.
- ...

3. Conséquence pour notre travail d'expertise et d'accompagnement

A la lecture des opportunités qu'offre l'usage de ces nouveaux outils, il est primordial que le monde associatif évolue lui-aussi et acquière les compétences nécessaires pour accompagner les usagers dans ces nouveaux défis.

Il y a encore peu, nous pouvions compter sur les firmes spécialisées pour nous informer, nous former, venir faire des démonstrations, prêter du matériel, assurer un service après-vente de qualité,... mais ce temps est en partie révolu. Aujourd'hui, ces firmes ne sont plus seules à proposer des solutions aux personnes déficientes visuelles.

L'appropriation des nouvelles technologies est l'affaire de tous, à nous d'en faire des facilitateurs de contacts sociaux et non des moyens de nous isoler les uns des autres.

4. Conséquence sur les systèmes de remboursement

En Belgique, la législation a évolué avec les années, et le remboursement dans une logique « produit » a été remplacé par un remboursement prenant plus en compte la « fonction » demandée.

Ainsi, les solutions issues du marché « grand public », significativement moins onéreuses que les solutions spécifiques, devraient être encouragées par les Pouvoirs Publics. L'évolution des systèmes de remboursement doit aussi se faire en collaboration avec les professionnels du secteur et les associations représentatives des usagers.

5. L'expérience « www.lestactiles.be » - partage de savoirs

Des personnes déficientes visuelles elles-mêmes, venues nous interroger sur le paramétrage d'une tablette ou d'un smartphone sont à l'initiative de ce projet et nous ont permis de découvrir ce champ d'opportunités.

* Directeur CRETH, Namur

** Educateur spécialisé en informatique, CRETH, Namur

Au départ, certains d'entre nous sont restés perplexes à l'idée de mettre entre les mains d'une personne déficiente visuelle un outil aussi pauvre en boutons et repaires tactiles !

De même, les développeurs et les vendeurs de ces systèmes ne mettaient pas en avant les nombreuses possibilités qu'offraient ces outils pour les personnes handicapées.

La découverte du potentiel de ces appareils nous a obligés à réagir ! La création du site www.lestactiles.be vise à transformer ces opportunités en réalités fonctionnelles pour le plus grand nombre de bénéficiaires.

Le visiteur y trouvera, tant pour les appareils Apple, Android que Windows, des fiches explicatives, pédagogiques, rédigées dans un langage simple et non technique. Ces fiches s'adressent à la personne en situation de handicap, à ses proches et aux professionnels qui l'entourent. Sont concernés tous les types de handicaps, qu'il soit physique, sensoriel, cognitif ou mental. Récemment nous y avons inséré des vidéos « tutoriels » pour améliorer encore la compréhension.

Parallèlement au site, nous organisons des tables rondes où nous réunissons des usagers experts, des « Geeks » passionnés par les outils tactiles. Nous abordons des thématiques variées et pointues où chacun partage les résultats de ses « testings », ses trucs et astuces. Nous avons ainsi traité la problématique du guidage GPS, les achats en ligne ou encore les applications bancaires... L'information que vous retrouvez sur le site www.lestactiles.be a donc été testée et validée par les usagers.

Notre démarche s'inscrit dans un processus de co-création où nous sommes persuadés que l'expérience de l'utilisateur en situation de handicap est aussi importante que l'expertise du professionnel.

Travailler avec tout type de handicap ouvre aussi de nouvelles perspectives en cas de difficultés, en détournant un paramétrage ou une application de sa fonction première mais aussi en pouvant répondre aux personnes polyhandicapées.

Il ne s'agit pas d'équiper la personne handicapée du dernier smartphone à la mode mais de lui procurer une réelle prothèse d'autonomie et de communication, un outil d'inclusion et de citoyenneté. ■

Basse vision et rééducation fonctionnelle : analyse du contexte franco-belge

Ann Buyck*



Suite à l'étude effectuée en 2012 sur le contexte franco-belge concernant la basse vision et la rééducation fonctionnelle, deux constats attirent l'attention.

Premièrement la prise en charge en Belgique diffère de celle de la France et deuxièmement la Wallonie pratique la rééducation comme en France, alors que la Flandre a une tradition de réadaptation.

La rééducation se base sur les compétences restantes de la personne malvoyante en effectuant les stratégies visuelles et l'exploration visuelle. La réadaptation consiste dans la compensation matérielle et dans l'adaptation de l'environnement du malvoyant. La cause de cette différence est que les thérapeutes en basse vision de Wallonie se forment en France. En Flandre, les thérapeutes se forment sur le terrain et selon leurs propres expériences.

Les confrontations des différentes pratiques exercées mènent aux conclusions suivantes : Tout d'abord, les échanges nationaux et internationaux sont indispensables et formateurs. Ensuite une formation, unique ou à qualité identique, en basse vision permettant de rééduquer et d'adapter devient indispensable nationalement ou internationalement. Il en est de même pour toutes les sous-disciplines en basse vision. Ceci, afin de traiter les malvoyants de manière uniforme. Enfin, la connaissance en basse vision mérite une valorisation comme discipline à part entière. Les centres de réadaptations belges sont en bonne position pour réaliser cette compétence. ■

*Ophtalmologiste - Anvers
De Markgrave (www.demarkgrave.be)



Rejoignez le groupe
Facebook **ariba-vision**
pour échanger autour
de la basse vision.